

Amancey Info



N°10 MARS 2022

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

EDITO DU MAIRE

Depuis de nombreuses années, la commune investit régulièrement pour entretenir son patrimoine bâti.

C'est ainsi qu'une grande partie de l'ancienne école publique a été transformée en locaux à vocation économique, que l'ancien centre de gestion s'est muté en logements ou plus dernièrement que notre Mairie a été entièrement rénovée.

Bien entendu, lors des travaux, une attention toute particulière est portée sur la mise en accessibilité en faveur des personnes à mobilité réduite. Également, atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC Rénovation) est un objectif annoncé et toujours atteint.

Cette volonté démontrée durant toutes ces dernières années va se poursuivre puisque la commune réfléchit actuellement à la rénovation de deux logements à l'ancienne école mais aussi à la mise aux normes électriques du presbytère.

Entretenir cet héritage dont nous profitons aujourd'hui, nous permettra de le transmettre aux générations à venir.

Bonne lecture.

Philippe MARECHAL
Maire d'AMANCEY

Un AQUEDUC en centre-ville

Vous l'aurez remarqué, notre bulletin 2022 a mis en avant nos trésors patrimoniaux sans en révéler l'histoire ni l'emplacement exact. Volontairement ! C'est pourquoi, tout au long de l'année, nous vous en dirons plus, sur ces curiosités dans votre Amancey Info. Et nous commençons avec un trésor aquatique bien caché.



C'est à quelques pas du centre du village que l'on retrouve notre aqueduc.

Le long de la rue du Traineau, au croisement avec la rue des prés gras. Visible depuis le bord de la route, cet aqueduc file sous la propriété de Paul et Françoise BOURLIER.

Deux parties sont visibles sur la photo :

- au 1er plan, une réserve d'eau voûtée assez récente (XIX^e siècle)
- au fond, l'arrivée d'un canal souterrain beaucoup plus étroit et plus ancien, qui alimentait la réserve à partir d'une petite source située en amont, rue du collège.

Le réseau a disparu depuis de longues années mais une pompe à eau est restée et a persistée encore quelques années avant de disparaître faute d'utilisation. Sur la voûte de la réserve se trouve encore une petite croix ornée d'un cœur en fer forgé, en souvenir d'un enfant qui se serait noyé dans le bassin.



ZOOM SUR LA COMMISSION PATRIMOINE

Nous nous sommes entretenus avec Pierre RIBARD, responsable de la commission :

Quel est le rôle de la commission patrimoine ?

La commission Patrimoine a pour mission d'assurer le bon entretien et la bonne gestion des bâtiments et monuments dont la commune est propriétaire. Cela va de la gestion des logements communaux (relation avec les locataires, travaux, états des lieux, etc.), à la mise en valeur des monuments tels que le monument aux morts, par exemple.

Elle a aussi pour mission de suivre avec le Maire et ses adjoints les grands projets d'aménagement comme la transformation d'un bâtiment en logement, ou des rénovations importantes.

Quelle est l'étendue du patrimoine communal dont la municipalité a la charge ?

Il y a en réalité de nombreux bâtiments communaux. La Mairie en premier lieu bien sûr, ainsi que les ateliers municipaux dans l'ancienne caserne de pompiers. L'ancienne école publique ainsi que l'ancien centre de gestion mitoyen des ateliers municipaux sont aussi la propriété de la commune. Ces bâtiments abritent désormais des logements, des salles de réunion et une entreprise, le centre de gestion Alliance Comtoise. La commune est aussi propriétaire des murs de la MARPA et du vestiaire de football. Et pour terminer citons le patrimoine religieux : l'église, le presbytère et la salle Saint-Michel.



Quels sont les projets en cours ?

Le projet clé est actuellement la réfection d'un logement au sein de l'ancienne école. Des études sont en cours pour affiner le projet.

Le presbytère a également récemment été l'objet de quelques travaux d'aménagement, et des travaux électriques sont prévus.



Membres de la commission :

Olivier CHIARI,
Gaëtan MILLE,
Eric LOUVAT,
Claude CUCHE,
Jean-Michel BOURGON,
Philippe MARECHAL.

Responsable de la commission :

Pierre RIBARD

AGENDA DES PROCHAINES SEMAINES

- Samedi 19/03 : Dictée Francophone de l'Association France Québec et Concert de Gilbert Troutet
- Elections présidentielles les 10 et 24 avril
- Du 30/04 au 08/05 : Printemps des Artistes (Mairie d'Amancey)
- Dimanche 8/05 : Cérémonie du 8 mai au monument aux morts
- Vendredi 06 mai après-midi : Fête du Comté à la fruitière d'Amancey
- DON DU SANG :
 - Mercredi 30 mars 2022 : de 16h00 à 19h30
 - Mercredi 25 mai 2022 : de 16h00 à 19h30
- Tous les vendredis dès 16h30 : Marché de Producteurs



Le SYBERT, est-ce que vous le connaissez réellement ?



Créé en 1999, le Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets (SYBERT) est en charge du traitement des déchets de ses 3 communautés de communes / agglomération membres. Ces collectivités ont gardé la compétence « collecte des déchets » et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT.

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Le SYBERT gère le traitement, **le transfert et le tri des déchets ainsi que les déchetteries et le compostage**. Pour y parvenir, il dispose d'équipements répartis sur tout son territoire :

- des **installations de compostage collectif**,
- **16 déchetteries** (gardiennage et évacuation des déchets),
- un **centre de tri** pour les déchets ménagers recyclables,
- une **installation de tri-massification** pour trier les encombrants des déchetteries et augmenter les déchets envoyés vers les filières de recyclages,
- une **usine d'incinération avec valorisation énergétique** pour les déchets ménagers et assimilés.

Au-delà de sa compétence « traitement », il mène des actions de réduction des déchets.

Le Comité syndical est l'instance décisionnaire du SYBERT. Il est composé de 45 délégués titulaires et autant de suppléants. Chaque délégué titulaire participe à l'une des quatre commissions thématiques (Administration générale / Communication – Prévention/Compostage - Déchetteries - Installations industrielles) qui étudient tout sujet permettant d'améliorer les services du SYBERT.

14 membres sont élus au sein du Comité syndical pour siéger au Bureau. Celui-ci est composé d'une Présidente, de 8 Vice-présidents, de 2 Conseillers syndicaux et de 3 autres membres. Ils mettent en œuvre les décisions du Comité syndical et proposent des orientations politiques.

Pour mener toutes ses missions, le SYBERT s'appuie sur une équipe d'une **soixantaine de personnes**.

Le budget annuel de fonctionnement du SYBERT est d'environ **20 millions d'euros**, ses recettes étant issues de contributions des adhérents (deux tiers), de ventes de matériaux et d'énergie, de soutiens financiers et de ventes de services à des tiers. Cette large palette de recettes permet de trouver les marges de manœuvre nécessaires à **la réalisation de nouveaux projets et à la maîtrise de la redevance facturée** par nos intercommunalités adhérentes aux habitants du territoire.

LA PRÉVENTION

Le Programme Local de Prévention (PLP) a pour objectif de réduire la production de déchets des habitants d'un territoire via des outils pratiques et des actions de sensibilisation sur le terrain.



Conformément au décret du 8 juin 2015 qui rend obligatoire les Programmes Locaux de Prévention, le SYBERT, ayant terminé son 1^{er} PLP (2010-2015), a élaboré et adopté le 2^{ème} pour la période 2016-2020.

Les différents axes intégrés dans ce nouveau programme sont les suivants :

- contribuer à **développer l'éco-exemplarité** sur le territoire,
- poursuivre le **système de prêt des gobelets réutilisables**,
- développer l'**utilisation de couches lavables**,
- contribuer à la **lutte contre le gaspillage alimentaire**,
- **favoriser le recours à la réparation d'objets** (programme Répar'Acteurs de la CMA),
- contribuer à l'**utilisation de « déchets » comme ressources** (soutien au projet du Café de Pratiques),
- contribuer à **améliorer le tri et le recyclage des déchets dangereux**,
- **développer la sensibilisation des publics** via les équipements du SYBERT,
- contribuer à la **sensibilisation des professionnels sur la prévention et la gestion des déchets**.

Le SYBERT intervient dans les écoles, lors de manifestations locales grand public et participe à des événements nationaux.



LES DÉCHETTERIES

16 déchetteries sont ouvertes à l'ensemble des habitants du SYBERT. Elles accueillent plus de 660 000 visiteurs chaque année et environ 50 000 tonnes de déchets.



La mise en service du contrôle des accès a permis de mieux identifier les « non-ménages » et ainsi de mieux facturer leurs dépôts ou les diriger vers des sites plus adaptés.

De nouvelles filières de traitement et de recyclage se mettent en place : plâtre, mobilier, polystyrène, déchets verts, déchets dangereux.


660 000
visiteurs / an
fréquentent les
déchetteries

TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES

Le SYBERT trie les déchets ménagers recyclables (DMR) apportés par ses adhérents dans son propre centre de tri, situé à Planoise.

Construit en 2011-2012 et mis en service mi 2012, il permet de trier jusqu'à 20 000 tonnes par an d'emballages et de papiers en mélange. Depuis 2016, les consignes de tri ont été étendues, le centre de tri acceptant désormais tous les emballages plastiques et papiers.

L'exploitation est effectuée en régie pour la direction et la maintenance. La gestion de la chaîne de tri est assurée par un prestataire intervenant dans l'insertion de publics en difficultés professionnelles.

Les DMR du SYBERT s'élevant à environ 15 000 tonnes, la capacité supplémentaire permet d'accueillir des tiers et d'assurer des recettes supplémentaires.


20 000 tonnes
d'emballages
par an



L'INSTALLATION DE TRI-MASSIFICATION


93%
des encombrants
valorisés

Le SYBERT dispose d'une installation de tri des encombrants et de massification (ITM) des déchets issus des déchetteries. Elle a été mise en service mi 2015.

L'ITM est composé d'un bâtiment de 3 000 m² comprenant une zone de stockage amont des encombrants en vrac avec tri à la pelle-grappin, une zone de stockage aval des matières en bennes ou en casiers et une zone de conditionnement (mise en balle et démontage).

La zone de conditionnement comprend un atelier de déjantage des pneus, une presse à balles et une presse à polystyrène.

Le développement de cette installation a permis de valoriser plus de 93 % des déchets encombrants issus des déchetteries.

Après tri ou vérification de conformité, les produits sont dirigés vers des filières de recyclage, de valorisation énergétique ou de stockage.



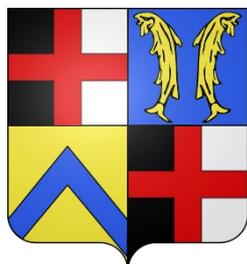
L'INCINÉRATION AVEC PRODUCTION D'ÉNERGIE

Le SYBERT incinère les ordures ménagères résiduelles (OMR) apportées par ses adhérents dans son usine d'incinération située à Planoise.

Grâce à son dispositif de valorisation de l'énergie, l'usine alimente le réseau de chaleur qui dessert Planoise, les Hauts de Chazal et l'Hôpital Minjoz.

Les OMR du SYBERT ne dépassant pas les 35 000 tonnes en 2017, la capacité supplémentaire permet d'accueillir des tiers et d'assurer des recettes supplémentaires.


Alimentation
du réseau de chaleur
de Planoise, les Hauts de
Chazal et l'Hôpital Minjoz.



MAIRIE D'AMANCEY

1 Place de la Mairie 25330 AMANCEY

Tél : **03.81.86.61.73**

@ : mairie.amancey@wanadoo.fr

Web : www.amancey.fr

Vous pouvez retrouver l'ensemble des Amancey info ainsi que les comptes rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune :

<http://www.amancey.fr/publications>